



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

14/05/2024

Date d'affichage

15/05/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

28/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-052 : FÊTE NATIONALE

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Décide d'organiser une retraite aux flambeaux le 13 juillet 2024 avec la participation de l'Association Nord Ardennes ;

Décide également qu'un feu d'artifice sera tiré à côté de la Salle du Richat à cette même date pour la somme de 4 000 Euros. Ce feu d'artifice sera confié à la société T&T FIREWORKS.

Décide de verser la somme de 600 Euros à l'Association Nord Ardennes à titre de participation à cette soirée afin que cette dernière organise un bal public dans la Salle du Richat.

Et décide également de prendre en charge les frais de la SACEM et assimilés.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,



Mairie de Fromelennes
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr